Récapitulatif de votre demande d'aide

FEADER - 73.04C - Révision des documents d'objectifs Natura 2000 - METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

TRANSMISE

le 03/09/2026 15:06 (Europe/Paris)
par Monsieur NICOLAS ISNARD (subventions@ampmetropole.fr)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Informations générales

Référence : **00082495**

Nom de mon projet : **Révision des Documents d'Objectifs Natura 2000 de la Montagne Sainte Victoire et des zones ZPS FR9310067 et ZSC FR9301607**

Montant de l'aide sollicitée : **108 650,00 €**

Description succincte de mon projet : **L'objectif principal de cette révision du Document d'Objectifs est la préservation et la restauration de la biodiversité, en particulier des espèces et habitats d'intérêt communautaire (HIC). Cette ambition s'inscrit dans une approche conciliant enjeux écologiques, économiques, sociaux, culturels et territoriaux. Chaque site fait l'objet d'un Document d'Objectifs (DOCOB), élaboré à partir d'inventaires et d'expertises naturalistes. Ce document définit l'état de conservation des habitats et espèces, les enjeux, les pressions, les objectifs de gestion et les actions à mettre en œuvre. L'élaboration et la révision des documents d'objectifs (DOCOB) sont des étapes essentielles pour définir, planifier et suivre les actions de gestion adaptées à chaque site Natura 2000, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.**

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Votre tiers

Identification

METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

SIRET : **200054807 00017**

Je suis ou je représente un(e) : **Groupement de collectivités**

NAF : **84.11Z - Administration publique générale**

Forme juridique : **Métropole**

Sigle : **MAMP**

58 BOULEVARD CHARLES LIVON
13007 MARSEILLE 7E ARRONDISSEMENT
FRANCE

06 12 17 43 12

subventions@ampmetropole.fr

https://ampmetropole.fr/

Représentant

Monsieur Nicolas ISNARD

Président

Représentant légal

PRESIDENT METROPOLE

58 BOULEVARD CHARLES LIVON
13007 MARSEILLE 7E ARRONDISSEMENT
FRANCE

04 91 99 72 58

subventions@ampmetropole.fr

Votre dossier

Commune principale de mise en oeuvre du projet

Département / Intercommunalité / Commune (Liée à Astre)

↳ Provence-Alpes-Côte d'Azur

↳ Bouches-du-Rhône

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

↳ Métropole d'Aix-Marseille-Provence
↳ **Saint-Antonin-sur-Bayon**

MON PROJET

Sa localisation

Commune du siège social de la structure animatrice : **Montagne Concors Grand Site Sainte Victoire**

Libellé du site : **Montagne Concors Grand Site Sainte Victoire**

Code du site : **ZPS FR9310067 et ZSC FR9301607**

S'agit-il d'un site inter-régional ? : **Non**

La demande porte-t-elle sur un site Natura 2000 nouvellement créé (depuis 2022) ? : **Non**

Le projet

Date prévisionnelle de démarrage du projet : **01/01/2027**

Date prévisionnelle de fin du projet : **31/12/2028**

Typologie de révision envisagée

Evaluation du précédent DOCOB : **Oui**

Diagnostic Ancrage Territorial (DAT) : **Non**

Diagnostic socio-économique : **Non**

Diagnostic écologique : **Non**

Cartographie des HIC : **Oui**

Cartographie des espèces et des habitats d'espèces : **Non**

Enjeux : **Non**

Stratégie et plan d'actions (définition des objectifs de conservations et des mesures de gestion) : **Non**

Document d'objectifs

Date de l'arrêté préfectoral validant le document d'objectif : **08/08/2007**

Degré d'avancement de la révision de la cartographie des habitats du site : **Révision nulle (dernière actualisation en 2014)**

Responsable du projet

Prénom et Nom du responsable du projet : **Alexandre LAUTIER**

Fonction du responsable du projet : **Chargé d'opérations Préservation patrimoine naturel**

MON AIDE

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Paiement de la subvention

Si ma demande de financement est acceptée, serais-je le bénéficiaire du paiement de la subvention ? : **Oui**

Mes engagements

En transmettant mon (notre) formulaire :

Mes engagements

Je demande (nous demandons) : : **Oui**

J'atteste (nous attestons) : : **Oui**

Je m’engage (nous nous engageons), sous réserve de l’attribution de l’aide : : **Oui**

Je suis informé(e), (nous sommes informés) : : **Oui**

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Domiciliation bancaire

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

SEPA

IBAN : **FR0XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX002**

BIC : **BDFEFRPPCCT**

Relevé d'identité bancaire : **RIB SGC METROPOLE.pdf**

02/09/2026 11:39 (Europe/Paris) (127.98 Ko)

Mes pièces justificatives

Annexe des dépenses prévisionnelles

Document complété.
Modèle de document à télécharger ici :

- Accéder au document

7304A_26_Annexe dépenses DOCOB 1.0_MSV_VDEF (3).xlsx (501.66 Ko) 02/09/2026 11:39 (Europe/Paris)

Annexe de confirmation du respect des règles de la commande publique

Document complété.
Modèle de document à télécharger ici :

- Accéder au document

Respect cde publique Révision Docob Ste Victoire 2026 SIGNE.pdf (677.48 Ko) 02/09/2026 11:40 (Europe/Paris)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Document de délégation de pouvoir

Obligatoire si le responsable signataire des documents joints est différent du représentant légal.

PV élection Président signé.pdf (1.74 Mo)	02/09/2026 11:40 (Europe/Paris)
delegation conseil au pdt (1) (1).pdf (56.86 Ko)	02/09/2026 11:41 (Europe/Paris)
ARRETE YTIER 042026_164752 (2).pdf (56.19 Ko)	02/09/2026 11:41 (Europe/Paris)

Délibération ou procès verbal de l'organe compétent, approuvant l'opération et son plan de financement

Obligatoire pour les associations, les personnes de droit public, ou assimilées.

Projet-DELIB-REVISION DOCOB MSV_N2000.pdf (37.37 Ko)	02/09/2026 11:41 (Europe/Paris)
Décision REV 175352_.pdf (44.37 Ko)	02/09/2026 11:41 (Europe/Paris)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Document officiel désignant la structure porteuse de l'animation du DOCOB

- Décision du COPIL désignant la structure porteuse de l'animation du DOCOB : obligatoire pour les Collectivités locales, leurs groupements et les établissements publics.
- Document officiel désignant la structure porteuse de l'animation du DOCOB : obligatoire pour les structures non désignées par le Comité de pilotage, mais sélectionnées par la Région en tant que structure porteuse

CR_COPIL_LABEL_RENOU ANIM_PRESI_N2000_MSV-17122025 (1).pdf (725.61 Ko) 02/09/2026 11:42 (Europe/Paris)

Cahier des charges de la révision du DOCOB

Document complété.
Modèle de document à télécharger ici :

- Accéder au document

REVISION_DOCOB_AnnexeDJ_CCharges_MSV.pdf (709.95 Ko) 02/09/2026 11:43 (Europe/Paris)

Fiche opérationnelle

Fiche opérationnelle, dans son format validé par la Région et, le cas échéant, par la Région et la DREAL pour les sites mixtes.
Modèle de document à télécharger ici :

- Accéder au document

Fiche opérationnelle_FO_REVISION_VALIDEE_REGION.pdf (1.61 Mo) 02/09/2026 11:43 (Europe/Paris)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Devis retenus, justificatifs équivalents et devis opposables permettant l’appréciation du coût raisonnable

Obligatoire pour tous
ATTENTION :

- lorsqu’un devis, une facture, ou autre justificatif est partiellement éligible, vous devrez mettre en évidence sur la pièce justificative les lignes qui correspondent aux dépenses éligibles. Par exemple en surlignant les montants à prendre en compte.
- le nommage des documents et leur identification manuelle doivent correspondre aux consignes établies dans l'''Annexe Dépenses''.

DEVIS 2.pdf (538.44 Ko)	02/09/2026 11:44 (Europe/Paris)
ESTIMATION DOCOB N2000 ST VICTOIRE .zip (347.77 Ko)	03/09/2026 15:06 (Europe/Paris)

Pièces de marché(s) public(s)

Obligatoire pour tout marché public déjà notifié (Etre vigilant à respecter la règle de début d'éligibilité des dépenses (cf. AAP)).

AAPC.pdf (83.87 Ko)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)
AE LOT 1 BIOTOPE.pdf (465.87 Ko)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)
AE LOT BIODIV.pdf (1.08 Mo)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

AE_LOT 1 AGIR ECOLOGIQUE.pdf (438.89 Ko)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)
AR NOTIF AGIR ECOLOGIQUE.pdf (20.49 Ko)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)
AR NOTIF BIODIV.pdf (20.24 Ko)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)
AR NOTIF BIOTOPE.pdf (20.19 Ko)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)
BPU.pdf (1.32 Mo)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)
CCAP.pdf (875.07 Ko)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)
CCTP.pdf (1.27 Mo)	02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

DC4 BIOTOPE.pdf (2.84 Mo) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

NOTIF AGIR ECOLOGIQUE.pdf (101.84 Ko) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

NOTIF BIODIV.pdf (100.9 Ko) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

NOTIF BIOTOPE.pdf (101.28 Ko) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

PV CAO.pdf (1.88 Mo) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

Attestation d’absence de conflit d’intérêt

Obligatoire pour tout MAPA ou appel d'offres déjà notifié.

AACI DELAVET.pdf (1.49 Mo) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

AACI GHIGONETTO.pdf (1.2 Mo) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

AACI LAGET.pdf (1.5 Mo) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

AACI MONTECOT.pdf (1.46 Mo) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

AACI ROVERA.pdf (1.57 Mo) 02/09/2026 11:46 (Europe/Paris)

Arrêté préfectoral validant le document d'objectif du site Natura 2000

Obligatoire pour tous les sites Natura 2000 déjà existants

Arrêté DOCOB_DOCOB_MSV.pdf (125.78 Ko) 02/09/2026 11:47 (Europe/Paris)

Document d'objectifs du site Natura 2000

Obligatoire pour tous les sites Natura 2000 déjà existants

DOCOB T1.pdf (1.98 Mo) 02/09/2026 11:48 (Europe/Paris)

DOCOB T2.pdf (1.83 Mo) 02/09/2026 11:48 (Europe/Paris)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Document ou cartographie actant de la révision des données cartographiques du site Natura 2000

Le ou les support(s) fourni(s) doit(vent) explicitement préciser les éléments ayant fait l'objet d'une révision. Pour tous les sites Natura 2000 déjà existants.

carto complète habitats.zip (4.13 Mo) 02/09/2026 11:49 (Europe/Paris)

Délibération / Procès-verbal validant l'élection du Président /du représentant légal

PV élection Président signé.pdf (1.74 Mo) 02/09/2026 11:50 (Europe/Paris)

Autres pièces complémentaires jugées utiles à la compréhension du dossier

tab_RCPA_Conv2027-28_validRegionSUD.xlsx (572.76 Ko) 02/09/2026 11:50 (Europe/Paris)

Demande sub Révision SIGNE.pdf (856.29 Ko) 02/09/2026 11:50 (Europe/Paris)

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Contact

Nom du service en charge du dispositif : **Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Eau | Service Forêt Natura 2000**

Adresse de messagerie du service en charge du dispositif : **feader-sfn2000@maregionsud.fr**

Engagements :
- J'ai pris connaissance du cadre d'intervention régional,
- Je reconnais avoir pris connaissance des clauses liées à la protection des données à caractère personnel,
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et la conformité des pièces jointes.

Les prochaines étapes de ma demande :
- Recevabilité : La Région va vérifier le contenu et les pièces administratives et m'informera de la recevabilité ou non de ma demande. Si nécessaire la Région me sollicitera pour des éléments complémentaires,
- Instruction : La Région instruira mon dossier, échangera avec moi si besoin et m'informera de l'avancement de mon dossier,
- Décision : La Région prendra une décision concernant mon dossier et m'adressera une notification de cette décision de l'administration.

ATTENTION : Jusqu'à la clôture de mon dossier, je reste attentif à tout message électronique en provenance de la Région et vérifie le dossier Spams de ma boîte aux lettres électronique.

J'ai une question sur un dispositif, je souhaite être accompagné ?
L'équipe Allo Région Sud est à mon écoute !
Horaires d'ouverture : Du lundi à vendredi : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Je contacte la Région par le moyen de mon choix

J'accède au site institutionnel de la Région.
La Région Sud vous remercie.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026

Reçu au Contrôle de légalité le 16 octobre 2026
Publié le 16 octobre 2026